ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE



المملكة المغربية وزارة التجهيز والنقل واللوجستيك

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Royaume du Maroc réélu au sein du Conseil de l'Organisation Maritime Internationale (OMI)

Londres, 29 novembre 2013

Le Maroc a été réélu, vendredi 29 Novembre 2013, au Conseil de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), une réélection qui marque une confirmation de la place du Royaume au sein du conseil de cette institution qui tient actuellement la 28ème session de son assemblée générale à Londres.

Il s'agit avant tout d'un pari réussi qui permet au Maroc de siéger, durant un nouveau mandat biennal 2014-2015, parmi les 40 États membres du Conseil, organe Directeur de l'OMI où se prennent les décisions les plus importantes concernant la sécurité et la sûreté maritime et la protection du milieu marin au niveau mondial.

Cette reconduction distinguée du Maroc au sein de cette importante instance, est le fruit d'une campagne bien orchestrée par la diplomatie marocaine et savamment coordonnée avec le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et le Département de la Pêche Maritime.

L'Ambassadeur de Sa Majesté le Roi en Grande-Bretagne, Chrifa Lalla Journala, qui joue un rôle dynamique dans le développement des relations de coopération avec l'OMI a mené une importante campagne diplomatique pour soutenir la candidature marocaine couronnée par cette réélection.

Sur les 154 États membres de l'OMI votant, le Maroc a été réélu par 119 voix, contre 108 en 2011, ce qui constitue un très bon score eu égard à la compétition ardue entre les pays postulant pour un siège tant convoité au sein du Conseil.

Désormais, le Maroc est le seul pays arabe siégeant au sein de ce nouveau Conseil.



ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE



المملكة المغربية وزارة التجهيز والنقل واللوجستيك

Il est à noter, par ailleurs, que sur les 40 pays membres du Conseil, seul quatre pays Africains ont été élus dont le Maroc qui reste le seul pays de l'Afrique du Nord à siéger au sein dudit Conseil.

Ainsi, le Maroc a consolidé le travail en profondeur, engagé pour le renforcement de ses relations de coopération avec l'OMI et les autres instances internationales opérant dans le champ maritime.

Lors de l'Assemblée générale, le Maroc a mis en exergue devant les délégations des États membres de l'OMI, ses réalisations en termes d'infrastructures, de compétences et de mise en œuvre effective des instruments techniques et règlementaires de cette instance spécialisée du système des Nations-unies et rendre service à la communauté maritime internationale.

La réélection du Maroc au Conseil de l'OMI vient ainsi à point nommé pour confirmer le prolongement international d'un Maroc maritime qui connait son plein essor sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI et qui se devait d'être présent de nouveau au Conseil de l'OMI pour participer activement aux côtés des nations maritimes, à la prise de décisions concernant l'avenir du secteur maritime mondial.

Cette 28ème session de l'Assemblée générale de l'OMI a été marquée par la participation d'une importante délégation marocaine conduite par MM. Aziz RABBAH, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et Mohammed Najib BOULIF, ministre Délègue en charge du Transport en présence de Chrifa Lalla Journala Ambassadeur de Sa Majesté le Roi en Grande-Bretagne.

